

## COMITÉ EXÉCUTIF

Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 299, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Lambert (Québec) le 7 décembre 2010.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Lesley Llewelyn Cuffling, a déclaré la séance ouverte à 19 H.

### **MEMBRES PRÉSENTS:**

M. Bell	P. Chouinard, Commissaire parent - primaire
F. Blais (19 h 10)	D. Copeman, Commissaire parent - secondaire
K. Cameron	
L. Cuffling	Stephen Lessard – directeur général
S. Rasmussen	Denise Paulson – secrétaire générale

**Absence motivée :** G. Sastre, D. Smith

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard appuyé par la commissaire Rasmussen, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL:**

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 5 OCTOBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par la commissaire Bell, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif le 5 octobre 2010 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE:**

La secrétaire générale note que les modifications au Règlement 3: Délégation des pouvoirs au comité exécutif furent adoptées par le conseil le 19 octobre 2010.

### **NOUVELLES AFFAIRES :**

#### **ENTRE EN HUIS CLOS:**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais appuyé par la commissaire Bell à 19 H 20 que l'Exécutif entre en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **HORS DE HUIS CLOS:**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron appuyé par le commissaire Chouinard à 19 H 35, que l'Exécutif sorte de l'huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX185-20101207

#### **DÉPÔT DU PROJET DE POLITIQUE CONTRE LE NÉPOTISME**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard appuyé par le commissaire Cameron que le projet de politique contre le népotisme, ayant été en période de consultation du 22 septembre

au 2 novembre 2010 et le retour d'information ayant été étudié par le conseil exécutif, soit déposé au conseil des commissaires avec une recommandation d'adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX186-20101207

### **DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES**

CONSIDÉRANT que l'article 220 de la loi sur l'Instruction publique stipule que la commission scolaire doit rendre publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais appuyé par la commissaire Rasmussen que la déclaration de services, ayant été révisé par le comité exécutif, soit transmise au conseil des commissaires pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire Copeman a quitté la séance à 20 H 50.

**QUESTIONS DIVERSES:** Aucune

**QUESTIONS DU PUBLIC:** Aucune

### **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Bell appuyé par la commissaire Rasmussen que la séance soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Lesley Llewelyn Cuffling, présidente

---

Denise Paulson, secrétaire générale



## CONSEIL EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 7 décembre à 19h00** au 299, boul. Sir-Wilfrid Laurier, Saint-Lambert, Québec.

### ORDRE DU JOUR – SÉANCE RÉGULIÈRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès verbal
  - 4.1 Approbation du procès verbal du 5 octobre 2010
  - 4.2 Suivi de la séance du 5 octobre 2010
5. Nouvelles affaires
  - 5.1 Politique contre le népotisme
  - 5.2 Déclaration de services
6. Questions diverses
7. Parole au public – 15 minutes
8. Clôture de la séance

Donné à Saint-Lambert (Québec) le 3 décembre 2010

Denise Paulson, secrétaire générale